
Chapitre 16

Déversements de pesticides

Dans ce chapitre

Après avoir étudié la matière de ce chapitre, vous serez en mesure de :

1. Définir ce qu'est un déversement.
2. Décrire à quel moment il faut signaler un déversement au Centre d'intervention en cas de déversements.
3. Décrire la façon de nettoyer les déversements mineurs, les déversements majeurs et les déversements pendant le transport.
4. Nommer les articles à inclure dans la trousse de nettoyage en cas d'un déversement.

Mots-clés

déversement, Centre d'intervention en cas de déversements, décontaminer

Accidents

Malgré la plus grande prudence, des accidents peuvent survenir. Il est important alors d'être préparé et d'agir rapidement. Voyez les mesures à suivre en cas de déversements de pesticides :

- ▶ se protéger et protéger les autres;
- ▶ réduire les risques pour la santé publique et l'environnement;
- ▶ minimiser les dommages aux cultures et aux structures;
- ▶ réduire les risques de contenants avec des fuites;
- ▶ signaler le déversement aux autorités concernées.

Lorsque vous êtes bien préparé, vous pouvez réduire les risques pour la santé et limiter les dommages à l'environnement. Réduisez les risques de contenants qui coulent ou de déversements en adoptant de bonnes pratiques d'entreposage et de manutention et en inspectant régulièrement les pesticides en stock.

Loi sur les pesticides et Loi sur la protection de l'environnement



La **Loi sur les pesticides** et la **Loi sur la protection de l'environnement** ont pour objectif la protection de la santé humaine et la conservation du milieu naturel. Ces lois s'appliquent aux déversements de pesticides, dans tout milieu, qui peuvent causer des conséquences préjudiciables susceptibles d'être pires que lorsque les pesticides sont utilisés correctement. Ces lois sont régies par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario. Le rôle du ministère est d'assurer que les déversements sont nettoyés de la bonne façon et le plus rapidement possible. Il voit également à la remise en état du milieu naturel de façon adéquate.

La Loi sur les pesticides et (ou) la Loi sur la protection de l'environnement exigent que :



1. **Tout déversement de matières polluantes doit être signalé au MEO et à la municipalité.** Le MEO a créé le **Centre d'intervention en cas de déversements** qui peut recevoir les appels jour et nuit (**1 800 268-6060**). Communiquez avec la municipalité pour connaître leurs numéros de téléphone en cas de déversement.

Qui doit signaler un déversement?

- ▶ Toute personne qui est responsable de la matière polluante et
- ▶ Toute personne qui déverse, provoque ou permet un déversement.



2. **Le propriétaire ou la personne responsable du polluant déversé doit arrêter le déversement, le contenir, nettoyer les lieux, puis restaurer l'environnement naturel. S'ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes, ils doivent demander à d'autres personnes de prendre ces mesures.** Le fabricant du produit ou le fournisseur peut fournir des renseignements sur la façon de nettoyer le déversement. Leurs numéros de téléphone en cas d'urgence pourraient figurer sur l'étiquette.
3. **Le propriétaire ou la personne responsable du polluant déversé est responsable d'indemniser les parties affectées pour pertes et dommages occasionnés par le déversement.**



Un déversement se définit comme la décharge d'une matière polluante :

- ▶ dans le milieu naturel
- ▶ hors d'une structure, d'un véhicule ou d'un autre contenant et
- ▶ qui est **anormale en qualité ou en quantité.**

Pour être considérée comme déversement, la décharge doit répondre à ces trois critères.



Voici des exemples de déversements :

- ▶ Un pulvérisateur qui se renverse et qui déverse la bouillie de pulvérisation dans l'environnement; ou
- ▶ Un contenant de pesticide qui se brise et dont le contenu se déverse.

Le Centre d'intervention en cas de déversements reçoit environ 4000 à 4500 signalements de déversements chaque année. Moins de 10 d'entre eux impliquent des pesticides.

Par définition, un polluant comprend des matières solides ou liquides ou des gaz (ou toute combinaison de ceux-ci) qui résultent directement ou indirectement d'activités humaines et qui ont ou peuvent avoir une conséquence préjudiciable.

Un déversement doit être signalé au Centre d'intervention en cas de déversements lorsqu'il provoque ou risque de provoquer l'une des conséquences préjudiciables suivantes :

- ▶ dégradation de la qualité de l'environnement naturel – air, eau, sol;
- ▶ torts ou dommages causés à des biens, des végétaux ou des animaux;
- ▶ nuisances ou malaises causés à quiconque;
- ▶ altération de la santé;
- ▶ atteinte à la sécurité;
- ▶ rendre des biens, des végétaux ou des animaux impropres à l'usage des êtres humains;
- ▶ perte de jouissance de l'usage normal d'un bien;
- ▶ entraver le déroulement normal des affaires.

La conséquence préjudiciable doit être **supérieure** à celle qui résulterait de l'utilisation appropriée du pesticide.

C'est au propriétaire du produit ou à la personne responsable du produit immédiatement avant le déversement qu'incombe l'évaluation de la situation et la responsabilité du déversement, même si cette personne n'est pas en faute. Le propriétaire ou la personne responsable pourra ultérieurement de son propre chef ou par le biais des tribunaux, réclamer un dédommagement de la part des responsables.

Responsabilité



Vérifiez votre police d'assurance agricole et assurez-vous qu'elle couvre au moins 2 000 000 \$ pour la responsabilité en matière de pollution et 3 000 000 \$ pour la responsabilité globale en matière de pollution. Les agents d'assurance recommandent que les fermiers aient au moins 2 000 000 \$ en cas de grands déversements qui ont un effet dommageable sur l'environnement. Vérifiez auprès de votre agent d'assurance pour en connaître mieux sur la couverture que vous avez besoin pour votre ferme. Il est de votre responsabilité de vous conformer à tous les règlements concernant les pesticides. Dans le cas contraire, votre assurance pourrait ne pas être valable.

Les exploitants agricoles peuvent aussi être victimes de déversements. Selon les dispositions de la **Loi sur la protection de**

l'environnement, l'agriculteur a droit à un dédommagement du propriétaire de la matière polluante ou de la personne qui en avait la responsabilité immédiatement avant le déversement. L'exploitant agricole peut aussi détenir une garantie dans sa propre assurance pour couvrir la perte encourue en raison d'un déversement.

Nettoyer un déversement

Déversements mineurs



Si un déversement est peu susceptible de causer une conséquence préjudiciable, il peut s'agir d'un déversement mineur. Vous pourriez découvrir, lors d'une vérification de routine de l'entrepôt, un contenant endommagé duquel s'écoule un pesticide.

Dans le cas de déversements mineurs

- ▶ Portez les vêtements et équipements de protection individuelle nécessaires;
- ▶ Empêchez les personnes et les animaux de pénétrer dans la zone de déversement. Si quelqu'un doit entrer, il doit porter les vêtements et les équipements de protection individuelle appropriés;
- ▶ Aérez la zone;
- ▶ Arrêtez la fuite du contenant
 - tournez le contenant à l'envers, ou
 - versez le contenu dans un autre contenant approprié, ou
 - placez le contenant qui fuit directement dans un sac;
- ▶ Étiquetez le contenant secondaire en y indiquant le nom commercial du pesticide, son numéro LPA et la concentration de chacune des matières actives;
- ▶ Nettoyez le déversement.

Vous pouvez trouver des directives de nettoyage et des précautions particulières sur l'étiquette du produit et sa fiche de santé-sécurité.

Déversements majeurs



Quand un déversement risque de provoquer un effet néfaste, il s'agit d'un déversement majeur. Quand un déversement majeur survient, la première chose à faire est de vous protéger. Ensuite, éloignez toute personne et tout animal de l'endroit du déversement. Mettez fin à leur exposition s'ils ont été en contact avec le pesticide. Retirez les vêtements contaminés et lavez la peau affectée avec beaucoup d'eau et du savon. Reportez-vous au **Chapitre 10 - Premiers soins** pour de plus amples renseignements.

Empêchez les personnes de pénétrer dans la zone de déversement si elles ne portent pas les vêtements et équipements de protection individuelle appropriés. Vous trouverez sur l'étiquette les précautions particulières à prendre, de l'information sur les contacts en cas d'urgence et les procédures de premiers soins.

Appelez immédiatement le
Centre d'intervention en cas de déversements
1-800-268-6060

Déversements majeurs - Liquides

- ▶ Portez les vêtements et équipements de protection, tel qu'indiqué sur l'étiquette du produit;
- ▶ Empêchez les personnes et les animaux de pénétrer dans la zone de déversement. Si quelqu'un doit entrer, il doit porter les vêtements et équipements de protection individuelle requis;
- ▶ Recouvrez le déversement d'une couche épaisse de matériau absorbant (terre, vermiculite, litière à chat, etc.);
- ▶ Attendez que le matériau absorbant s'imprègne du pesticide;
- ▶ Balayez ou pelletez le matériau absorbant, puis déposez-le dans un baril à déchet;
- ▶ Éliminez le contenu tel que requis par la LPA, Règlement 347.

Déversements majeurs - Granulés et poudres

- ▶ Portez les vêtements et équipements de protection individuelle. tel qu'indiqué sur l'étiquette;
- ▶ Empêchez les personnes et les animaux de pénétrer dans la zone de déversement. Si quelqu'un doit entrer, il doit porter les vêtements et équipements de protection individuelle requis;
- ▶ Balayez ou pelletez le matériau et déposez-le dans un baril à déchet;
- ▶ Éliminez le contenu tel que requis par la LPA, Règlement 347.

Déversements pendant le transport



Comment décontaminer la zone de déversement

Protégez-vous et protégez les autres du déversement

- ▶ Assurez-vous que personne ne pénètre dans le véhicule sans porter les vêtements et équipements de protection individuelle recommandés.
- ▶ Si le véhicule impliqué est fermé, ouvrez toutes les portes pour assurer une aération maximale avant que quelqu'un entre dans le véhicule.

Signalez le déversement

- ▶ **Si le pesticide est classé comme marchandise dangereuse**, vous devez signaler le déversement au service de police local si la quantité déversée répond aux exigences de déclaration de la réglementation des marchandises dangereuses.
- ▶ **Si le déversement peut causer du tort à l'homme ou à l'environnement, vous devez le signaler au Centre d'intervention en cas de déversements.**
- ▶ **Si le déversement se produit à la suite d'un accident de la route**, vous devez en **aviser** immédiatement le service de police local. Nettoyez et décontaminez le véhicule.

Suivez les instructions du fabricant et des autorités réglementaires sur la façon de décontaminer la zone. (Les instructions pour un déversement mineur diffèrent de celles pour un déversement majeur.) Reportez-vous à la fiche de santé-sécurité du produit pour connaître les mesures de décontamination ou contactez le fabricant.

Si le déversement s'est produit sur le sol, il peut s'avérer nécessaire de creuser pour enlever le sol contaminé. Le sol contaminé et le matériau de nettoyage doivent être manutentionnés comme des matières dangereuses et éliminés conformément aux exigences de la **Loi sur la protection de l'environnement**. Recherchez les entreprises d'Enlèvement de déchets liquides (*Liquid Waste removal*) dans votre région. Si un numéro d'inscription de producteurs de déchets est requis en cas d'urgence afin de pouvoir enlever les déchets, signalez le déversement au Centre d'intervention en cas de déversements, lequel émettra l'autorisation requise.

Assurez-vous que les contenants à proximité n'ont pas été contaminés par le déversement. Il est préférable d'éliminer tous les pesticides qui ne peuvent pas être décontaminés. Gardez à l'esprit de bien identifier le nouveau contenant de pesticide.

Trousse de nettoyage en cas de déversement



Soyez prêt! Ayez une trousse de nettoyage aux endroits où un déversement de pesticide pourrait se produire :

- ▶ Dans les véhicules que vous utilisez pour transporter des pesticides;
- ▶ Près de l'entrepôt à pesticides;
- ▶ Aux sites de mélange et de remplissage.

Les trousse de nettoyage en cas de déversement sont disponibles auprès des fournisseurs d'équipements de santé et sécurité, mais vous pouvez très bien en préparer une vous-même. Votre trousse devrait inclure :

- ▶ Des vêtements et équipements de protection individuelle : chapeau imperméable, combinaison jetable, gants résistants aux produits chimiques, bottes résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité et respirateur;
- ▶ Un matériau absorbant tel que de la litière à chat ou un matériau d'absorption commercial;
- ▶ Un balai et une pelle;
- ▶ Un contenant avec un couvercle pour les déchets contaminés;
- ▶ Des sacs de plastique robustes pour le revêtement intérieur du contenant à déchets;
- ▶ Un marqueur pour identifier les contenants de déchets.

Conservez ces articles dans le contenant jusqu'à ce que vous en ayez besoin. Apposez une étiquette sur le contenant mentionnant « Trousse de nettoyage pour déversement », afin que quiconque puisse facilement trouver la trousse.

Exercices de compréhension



1. Lorsqu'un déversement occasionne ou risque d'occasionner des dommages, la **Loi sur les pesticides** et la **Loi sur la protection de l'environnement** exigent que vous :

1.

2.

3.

2. En cas de déversement, la première étape du nettoyage est :

3. Si un déversement de pesticide se produit sur le sol, il peut être nécessaire de creuser et d'enlever le sol contaminé.

VRAI

FAUX

3. Quand un déversement majeur de pesticide constitue une menace pour l'être humain, les animaux ou l'environnement, il faut aviser le Centre d'intervention en cas de déversements.

VRAI

FAUX

4. Si un léger déversement se produit dans un véhicule pendant le transport, que devez-vous faire?
